



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Financement des stations de radio associatives

Question au Gouvernement n° 108

Texte de la question

FINANCEMENT DES STATIONS DE RADIO ASSOCIATIVES

Mme la présidente . La parole est à Mme Béatrice Bellamy.

Mme Béatrice Bellamy . Monsieur le ministre délégué chargé du budget et des comptes publics, la semaine dernière, lors de l'audition de la ministre de la culture par la commission des affaires culturelles, nous avons été nombreux à réagir à la réduction des crédits consacrés au fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER) prévue dans le projet de loi de finances pour 2025. *(Mme Delphine Batho, M. Pierre Pribetich et M. François Ruffin applaudissent.)*

Ces interpellations sont venues de tous les groupes politiques siégeant dans cette assemblée. Notre constat transpartisan est clair : cette mesure représente un péril pour l'avenir des 750 radios associatives présentes dans l'ensemble des départements. *(Mme Fatiha Keloua Hachi, MM. Paul Molac, Pierre Pribetich et François Ruffin et Mme Dominique Voynet applaudissent.)*

Les collectivités ne pourront évidemment pas compenser ce manque. De nombreuses radios seront donc dans l'incapacité de supporter cette diminution, ce qui entraînera inévitablement des licenciements ou des disparitions.

Le groupe Horizons & indépendants, comme tous ceux qui siègent sur les bancs de cet hémicycle, est attaché à ces acteurs de proximité, pluriels et indépendants, qui animent la vie démocratique, culturelle et sociale. Ces radios s'adressent à un public large, diversifié, urbain comme rural. Elles contribuent à la cohésion nationale en tissant le lien social et intergénérationnel et en accueillant par milliers un public scolaire et étudiant. Affaiblir l'éducation aux médias et l'éducation artistique et culturelle enverrait un signal plus que négatif.

Sur toutes les fréquences, nous sommes attendus. En la matière, la commission des affaires culturelles a fait son devoir en rétablissant les moyens alloués au FSER.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous faire part de l'état des discussions en cours avec les représentants des radios locales ? Pouvez-vous nous indiquer quelles suites seront données à l'engagement pris par le Gouvernement de trouver une solution de financement ? En somme, pouvez-vous transmettre des ondes positives à ces acteurs essentiels de la dynamique locale et associative ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR. – M. Jérémie Jordanoff, Mme Fatiha Keloua Hachi, Mme Violette Spillebout et M. Jean Terlier applaudissent également.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre du budget et des comptes publics.

M. Laurent Saint-Martin, *ministre du budget et des comptes publics* . Avant de répondre en toute franchise à votre question, permettez-moi de replacer le sujet que vous abordez dans son contexte.

Voilà dix jours que nous discutons du projet de loi de finances pour 2025 et vous avez entamé en commission l'examen de sa deuxième partie, qui a notamment trait aux crédits alloués à la culture.

Le Gouvernement assume de diminuer la dépense publique. Il s'agit même de notre priorité en vue du redressement de nos comptes. Cela dit, nous ne voulons pas nous livrer à des coupes aveugles ni acter une politique transversale de rabot.

Vous évoquez les radios associatives locales. Je vous remercie de le faire. Nombre de nos concitoyens, dans tous nos territoires, y sont à juste titre très attachés. Il en existe plus de 750, dont le financement dépend pour plus de 40 % du FSER.

Comme vous le dites très justement, les collectivités territoriales n'ont pas à prendre le relais de ce financement et ne le feront pas, ce qui pourrait mettre ces radios en danger.

Le Gouvernement a entendu votre préoccupation. Je vous annonce que nous appliquerons la proposition faite de manière remarquablement transpartisane lors des travaux en commission. Nous rehausserons ainsi d'un peu plus de 10 millions d'euros les crédits prévus pour le FSER afin de les porter au niveau qui était le leur en 2024. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, SOC et HOR ainsi que sur quelques bancs des groupes EcoS et LIOT.)*

Cela permettra à ces radios locales et associatives de continuer d'émettre et d'assurer l'entretien des liens de proximité, le développement du lien social et le pluralisme de l'information, si important dans notre pays. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe HOR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Béatrice Bellamy](#)

Circonscription : Vendée (2^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 108

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Budget et comptes publics

Ministère attributaire : Budget et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 octobre 2024